

Bien vieillir dans les Landes

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi **25 octobre 2019**





Le plan Bien Vieillir dans les Landes, élaboré par le Conseil départemental des Landes avec l'Agence régionale de santé (ARS) et les acteurs locaux du grand âge, a pour objectifs de renforcer la qualité de la prise en charge des aînés landais et de proposer des solutions de proximité adaptées à leurs besoins. Ce plan vient en complément des innovations sociales que porte le Département (Village Landais Alzheimer, XL Autonomie/Vivre à domicile) et des nombreuses actions en direction des personnes âgées déjà existantes.

- › Création de **200** emplois
- › Tarif d'hébergement plafonné à **60 €** la journée
- › Effort financier du Département de **2,5 M€**

AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE EN EHPAD

Afin d'améliorer les ratios de personnels intervenant auprès de nos aînés, ce sont 200 emplois supplémentaires qui vont être alloués aux établissements sur les 5 prochaines années, soit une moyenne de 3 emplois nouveaux par établissement. Seront recrutés les métiers essentiels à la qualité de la prise en soin des personnes : aides-soignants, infirmières, auxiliaires de service hospitalier...

SOUTIEN ET MODERNISATION DE L'AIDE À DOMICILE

Pour soutenir l'aide à domicile, le Département a choisi d'anticiper la réforme du financement des Services d'aide à domicile (SAAD) avec une redistribution à ces services de 560 000 €. Par ailleurs, l'expérimentation des Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), qui proposent à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile, sera confortée et étendue.

- › Un soutien du Département estimé à **1,5 M€** par an
- › Versement d'une prime « mobilité » de **100 €** aux aides à domicile
- › Finalisation d'une convention pour faciliter le répit des aidants



- › Plateforme de services gérontologiques adossée à des EHPAD ressources
- › Déploiement de l'habitat inclusif et des résidences autonomie
- › Expérimentation du maintien à domicile renforcée

→ RENFORCEMENT ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TERRITORIALE

La diversification de l'offre va être développée pour mieux répondre aux besoins, et anticiper l'avenir, en mettant EHPAD et CIAS au cœur de l'approche territoriale. L'objectif partagé est que les personnes âgées puissent accéder à une offre sociale, médico-sociale et médicale complète et de qualité en proximité de leur lieu de vie. La lutte contre les déserts médicaux et paramédicaux sera menée en travaillant sur l'attractivité des territoires et en accompagnant les initiatives locales.

VALORISATION DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE

Les acteurs publics locaux sont mobilisés face à la pénurie de recrutement qui touche tant les EHPAD que les services d'aides à domicile. En lien avec Pôle Emploi, le Département souhaite activer les leviers de l'insertion sociale et professionnelle pour créer conjointement une dynamique d'emploi et de solidarité



- › Soutien des parcours de formation des aides-soignantes
- › Crédit d'un groupement d'employeurs afin de faciliter les remplacements

Département des Landes
Direction de la Solidarité
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

CONTACT PRESSE

Département des Landes
> *Mathilde Charon-Burnel*
Tél. : 05 58 05 40 32
Portable : 06 72 56 12 82
Mél. : presse@landes.fr